**Candicats soutenus par le Snac FSU**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Collège Inrap** |  |  |
|  |  |  |
| Collège A Cat 1 et 2 | Delphine Béranger, ARA, catégorie 2 | Guillaume Goujon, GE, catégorie 2 |
|  |  |  |
| Collège B | Grégory Vacassy, Med, catégorie 3 | Sophie Clément, CIF, catégorie 3 |
|  |  |  |
| Collège C | Dorothée Lusson CIF 4 | Pascal Joyeux 5 |
|  | Philippe Blanchard 5 | Catherine Richarté 5 |
|  | Stéphane Joly CIF 4 | Blandine Lecomte Schmitt CIF 4 |
| **Collèges extérieurs** |  |  |
|  |  |  |
|  | Rolande simon Millot Conservatrice St Germain en Laye | Benoit Ode |
|  | Luc Françoise Dit Miret SRA Lyon | Marie-Hélène Thiault |

**Pourquoi voter ?**

**L’importance du conseil scientifique**

Le SNAC-FSU s’est battu pour la création du conseil scientifique qui donne à l ’Inrap une stature d’établissement de recherche indispensable à

nos missions.

 C’est un organe majeur de notre institut puisque c’est dans cette instance que tous les acteurs de l’archéologie (Inrap, SRA,

collectivités territoriales, CNRS, Universités) échangent, débattent et délibèrent sur le métier et les missions. Aujourd’hui et contrairement à ce qui se passe par exemple au CNRA, le conseil scientifique de l’Inrap reste une instance où les représentants sont majoritairement élus

par leurs pairs. C’est le seul lieu formalisé de discussions et de débats sur les orientations scientifiques de l’Institut. Dans le contexte actuel

et à l’heure où la direction affiche un programme plus soutenu de la recherche (cf. projet établissement), il est nécessaire de maintenir et développer les moyens de la recherche pour garder un haut niveau d ’exigence dans la réalisation de nos missions scientifiques et techniques. Les fonds attribués à l’Inrap pour ses missions de recherche se sont développés ces dernières années et devraient être consolidés avec la nouvelle loi de finances 2016.

 Il est donc important que vous soyez présents, par la voix de vos représentants élus, pour faire entendre vos revendications en matière de politique scientifique pour l’avenir de l’archéologie préventive et l’amélioration du métier que vous exercez au quotidien. C’est la voix des agents de terrain que les élus portent au conseil scientifique où l’ensemble de la communauté archéologique est

représenté.

**Le rôle du conseil scientifique tel que le conçoivent les candidats soutenus par le SNAC-FSU**

Les travaux de recherches des agents de l ’Inrap se traduisent par leur travail de terrain, leur production de rapports, leurs participations aux

UMR et leurs publications. Au cours des instances du conseil scientifique, les points débattus sont nombreux : recrutement, formation, nomination

aux choix, évaluation scientifique, PAS, congés pour travaux personnels de recherche, accueil croisé CNRS/Inrap, renouvellement des agents

CIRA, publications, colloques, programmation scientifique, ratios jours/hommes, contrat d’objectifs et de performances, organisation de la DST, etc. À travers ces sujets, nous, candidats soutenus par le SNAC-FSU, nous engageons à défendre la recherche, telle que les agents

de l’Inrap la conçoive, toutes catégories et fonctions confondues.

**Les avancées de la mandature 2012-2015**

Au cours de la mandature précédente, l ’accent a été porté par tous les élus du conseil scientifique sur le manque de communication interne entre

la DST et les agents, le manque de transparence et de clarté sur la répartition des jours attribués aux activités scientifiques. Les élus ont réfléchi

aux procédés nécessaires à mettre en œuvre pour informer les agents, trop éloignés des décisions de la DST. Pour les PAS, par exemple, ils viennent d’obtenir de la direction des précisions réclamées et la communication du bilan des moyens réellement octroyés aux différents programmes de recherche par rapport à l’avis émis par le conseil scientifique. C’est le début d’une plus grande transparence et nous veillerons à ce que la direction persévère dans ces bonnes pratiques. Le conseil scientifique a également permis de réviser et améliorer la procédure de nomination aux choix. Les élus soutenus par le SNAC-FSU ont récemment obtenu une pondération des notes entre directions qui rendra la prochaine procédure plus équitable.

**Recherche, publication et programmation scientifique : équité et transparence**

L’Inrap est un établissement d ’archéologie préventive qui a une mission de recherche couvrant l’ensemble du territoire et des périodes. Ses programmes de recherche doivent s’insérer dans la programmation de la recherche archéologique en France. Ils doivent offrir des possibilités d ’axes variés et ne doivent pas être prétexte à des choix a priori qui pourraient limiter des opérations d ’archéologie préventive et des recherches dynamiques. Il est également important de maintenir et améliorer la collaboration avec tous les acteurs du service public de l’archéologie (SRA, CNRS, universités collectivités territoriales).

La publication constitue l ’aboutissement naturel des études archéologiques. Mais les jours accordés aux agents pour les réaliser ne sont à la hauteur ni des besoins des agents, ni des ambitions affichées de la direction. Il faut encourager les publications dans toutes les catégories de revues y compris les revues locales ou internationales. Les jours PAS sont en augmentation depuis quelques années. Pour nous, candidats soutenus par le SNAC-FSU, il est primordial de défendre de manière irréprochable l’équité et la transparence dans l’attribution de ces jours, qu’il s’agisse de publications, de participations à des missions à l’étranger ou à des fouilles programmées. Nous nous engageons à transmettre et expliquer les orientations prises par le conseil scientifique aux agents. Nous nous engageons également à soutenir la recherche dans toutes les régions et dans toutes les disciplines, sans a priori.

**Méthodologie : le conseil scientifique participe à la réflexion pour une archéologie préventive de qualité**

Le conseil scientifique participe à l ’harmonisation des pratiques archéologiques sur le plan national. Cette démarche est nécessaire dans

certain domaine, mais elle n ’est pas forcément applicable dans tous les cas de figure. Il faut tenir compte des particularités locales, géographiques, morphologiques et historiques. Elle doit être le fruit d’échanges entre les archéologues et favoriser la qualité plutôt que l’aspect purement économique. Le diagnostic, par exemple, est le premier maillon fondamental de la connaissance archéologique et parfois le seul. La méthodologie appliquée à cette phase doit permettre de détecter et de caractériser au mieux tous les sites. Au-delà d’une présence/absence, elle doit permettre d’établir correctement le cahier des charges des fouilles éventuelles. L ’économie du diagnostic ne peut se résumer à des moyens donnés selon des ratios sans marge de manœuvre et constamment rognés. Elle doit reposer sur une réflexion au cas par cas. Le SNAC-FSU, comme ses candidats, reste donc fondamentalement opposé aux ratios sur les diagnostics. Nous nous engageons à

faire front face à l’insuffisance institutionnalisée des jours/homme et des budgets alloués dans certaines régions, sous couvert de l’harmonisation. Avec les changements législatifs en cours en 2016, l’Inrap percevra le montant de la RAP de manière fluide et complète. C’est le bon moment pour réviser à la hausse les moyens donnés aux diagnostics. Pour les fouilles, la méthodologie doit permettre d’appréhender au mieux les différents sites. Il est indispensable que les équipes de recherche soient constituées en rapport direct avec les problématiques scientifiques afférentes à chaque site et que ces équipes soient maintenues dans leur composition initiale du début à la fin de l’opération. Il est vital de réaffirmer l’insécabilité de la chaîne opératoire. De même, de trop nombreux rapports sont amputés de phases d’études, pourtant indispensables à la compréhension du site. On ne peut pas accepter que ces études soient qualifiées de complémentaires et reportées à une

éventuelle publication. Si on ne peut plus réaliser des rapports fondés sur un appareil argumentaire complet, adapté à chaque site, les phases de

fouilles se transformeront en purge automatique de sites afin de lever les hypothèques archéologiques. Nous nous engageons à demander que

le responsable d’opération reste ou soit remis au cœur de la stratégie d’intervention, de l’élaboration du PSI et des choix scientifiques, sans qu’une logique comptable ne prenne le pas. Les responsables d’opérations doivent ainsi pouvoir faire des propositions sur les équipes qu ’ils encadrent mais aussi choisir les spécialistes et laboratoires à qui ils souhaitent confier les études, en raison de leurs problématiques scientifiques.

Les compétences de tous les agents doivent ainsi être reconnues et ne pas faire les frais d’une logique gestionnaire, qui fait table rase des investissements de chacun dans certaines disciplines. La reconnaissance des postes de spécialistes doit être effective, ce qui signifie qu’il ne faut plus les cacher sous des fonctions de responsables de secteur ou de techniciens pour raison économique. Leur travail n’est pas sécable. Il faut par contre, l’articuler avec celui des techniciens spécialisés.

**Évaluation – recrutement – formation : une carrière évolutive pour tous**

Il faut permettre à tous les archéologues, quelles que soient leur discipline - spécialistes comme généralistes - d’accéder à un poste en CDI, à

une promotion ou à une nomination au choix. Les recrutements doivent continuer, notamment pour les catégories 2 et 3. Nous demandons une réflexion pour que les commissions puissent mieux évaluer les agents en fonction sur leur expérience et leurs compétences de terrain. En outre, nous continuerons à demander un débat sur la reconnaissance des spécialités à’ Ilnrap, qui pour l’instant, n’aboutit jamais. Le SNAC-FSU n’est pas favorable à l’évaluation individuelle des agents. Néanmoins, le cadre légal la rendant obligatoire, elle doit être la plus juste et transparente possible pour toutes les catégories de personnels. Elle doit leur permettre de se projeter dans l ’avenir et accéder, s’ils le désirent, à des formations pour évoluer professionnellement.

Le programme de formation doit être enrichi spécifiquement sur les métiers de l’archéologie et abondé significativement en volume de jours. Nous

nous engageons à demander à l ’établissement qu’il rende accessible les catalogues de formations proposées entre autre par les universités, le CNRS… Ces formations doivent trouver un prolongement réel dans l ’activité professionnelle des agents. Devant la faiblesse chronique de la formation sur notre coeur de métier, l’archéologie, le SNAC-FSU a obtenu que l ’agent puisse utiliser son Droit Individuel à la Formation (DIF) pour assister en tant qu ’auditeur à des colloques de son choix (table-ronde, séminaire …). Nous resterons vigilants

sur la bonne utilisation de ce droit qui ne doit pas être étendu à la participation des communicants (qui rentre obligatoirement dans le cadre des jours colloques) et nous continuerons à demander un meilleur droit pour tous à la formation.